

**SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2011
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 8^e jour de février 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absent : M^{me} Louise Perron, MM. Claude Larouche et Alain Leclerc.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5635-02-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5636-02-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Achat d'un tracteur sur chenilles neuf et équipé forestier – CFP Dolbeau-Mistassini ;
- Budget ajusté 2010-2011 au 24 janvier 2011 ;
- Modification à la structure administrative ;

ADOPTÉ

CC-5637-02-11

4. **Approbation du procès-verbal du 18 janvier 2011**

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :
 QUE le procès-verbal du 18 janvier 2011 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron répondent aux questions sur la correspondance.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**8.1 **Projet – Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012**

ATTENDU l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) qui stipule :

« La commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique. »;

ATTENDU l'article 193, 7e alinéa qui stipule :

« Le comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants : 7e le calendrier scolaire. »

ATTENDU que le projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012 a été accepté par les membres du comité consultatif de gestion ;

ATTENDU le calendrier de consultation suivant :

PROJET Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012	
18 janvier 2011	Présentation au CCG, acceptation d'un projet de calendrier.
8 février 2011	Dépôt du projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012 au conseil des commissaires.
9 février 2011	Début des consultations.
21 février 2011	Rencontre du comité de parents – Dépôt – Consultation du projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012.

21 mars 2011	Rencontre du comité de parents – Résolution. Retour des commentaires reçus suite aux consultations des syndicats et associations.
22 mars 2011	CCG, s'il y a lieu, analyse des commentaires reçus. Adoption par le conseil des commissaires du Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012.

CC-5638-02-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes 2011-2012, tel que déposé.

QUE la consultation sur ledit calendrier soit effectuée auprès du comité de parents et des instances concernées.

A D O P T É

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

9.1 **Projet – Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012**

ATTENDU l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) qui stipule :

« La commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique. »

ATTENDU que le projet de Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012 a été accepté par les membres de la Table de coordination de la Formation professionnelle, de la Formation générale des adultes et du Service aux entreprises ;

ATTENDU que des consultations seront effectuées auprès des syndicats et associations, selon les conventions collectives ;

ATTENDU le calendrier de consultation suivant :

PROJET Calendriers scolaires <u>Formation professionnelle</u> Formation générale des adultes 2011-2012	
26 janvier 2011	Présentation à la Table de coordination de la Formation professionnelle, de la Formation générale des adultes et du Service aux entreprises.
8 février 2011	Dépôt du projet de Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012 et du Calendrier de la Formation générale des adultes 2011-2012 au conseil des commissaires.
9 février 2011	Début des consultations – Syndicats et associations.
21 mars 2011	Retour des commentaires reçus suite aux consultations des syndicats et associations.

22 mars 2011	CCG, s'il y a lieu, analyse des commentaires reçus. Adoption par le conseil des commissaires du Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012 et du Calendrier de la Formation générale des adultes 2011-2012.
--------------	---

CC-5639-02-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012, tel que déposé.

QUE la consultation sur ledit calendrier soit effectuée auprès des instances concernées.

A D O P T É

9.2 Projet – Calendrier scolaire de la Formation générale des adultes 2011-2012

ATTENDU l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) qui stipule :

« La commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique. »

ATTENDU que le projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des adultes 2011-2012 a été accepté par les membres de la Table de coordination de la Formation professionnelle, de la Formation générale des adultes et du Service aux entreprises ;

ATTENDU que des consultations seront effectuées auprès des syndicats et associations, selon les conventions collectives ;

ATTENDU le calendrier de consultation suivant :

PROJET Calendriers scolaires Formation professionnelle Formation générale des adultes 2011-2012	
26 janvier 2011	Présentation à la Table de coordination de la Formation professionnelle, de la Formation générale des adultes et du Service aux entreprises.
8 février 2011	Dépôt du projet de Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012 et du Calendrier de la Formation générale des adultes 2011-2012 au conseil des commissaires.
9 février 2011	Début des consultations – Syndicats et associations.
21 mars 2011	Retour des commentaires reçus suite aux consultations des syndicats et associations.
22 mars 2011	CCG, s'il y a lieu, analyse des commentaires reçus. Adoption par le conseil des commissaires du Calendrier scolaire de la Formation professionnelle 2011-2012 et du Calendrier de la Formation générale des adultes 2011-2012.

CC-5640-02-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de Calendrier scolaire de la Formation générale des adultes 2011-2012, tel que déposé.

QUE la consultation sur ledit calendrier soit effectuée auprès des instances concernées.

A D O P T É

9.3 Achat d'un tracteur sur chenilles neuf et équipé forestier – CFP Dolbeau-Mistassini

ATTENDU qu'un appel d'offres public (système électronique d'appel d'offres), selon les exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1) et ses règlements, a été réalisé par le personnel du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU la réception et l'ouverture des soumissions, le vendredi 4 février 2011 ;

ATTENDU l'analyse desdites soumissions :

Équipement SMS :

127 500 \$ (avant taxes).
Komatsu D39 EX-22 2011 (équipé forestier).
Garantie prolongée 5 ans/8 000 heures : 6 100 \$ (avant taxes).
Total : 133 600 \$ (avant taxes).

Équipements Sigma Inc. :

129 930 \$ (avant taxes).
John Deere 650J XLT 2011 (équipé forestier).
Garantie prolongée 5 ans/7 500 heures : 8 656,47 \$ (avant taxes).
Total : 138 586,47 \$ (avant taxes).

Hewitt Équipement limitée :

154 800 \$ (avant taxes).
Caterpillar D5K XL 2011 (équipé forestier).
Garantie prolongée 5 ans/7 500 heures : 5 590 \$ (avant taxes).
Total : 160 390 \$ (avant taxes).

ATTENDU l'acceptation par le directeur du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini de ladite soumission (achat et garantie) ;

En conséquence,

CC-5641-02-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat d'un tracteur sur chenilles neuf et équipé forestier Komatsu D39 EX-22 2011, au montant de 127 500 \$ plus les taxes applicables et à l'achat d'une garantie de 5 ans/8 000 heures du

groupe motopropulseur au montant de 6 100 \$ plus les taxes applicables, auprès d'Équipement SMS ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la commission scolaire, tous les documents relatifs à cet achat.

A D O P T É

10. **Ressources humaines**

Aucun sujet n'a été discuté.

11. **Ressources financières**

11.1 **Budget ajusté 2010-2011 au 24 janvier 2011**

M. Jacques Martel, directeur du Service des ressources financières dépose un document intitulé « Budget ajusté 2010-2011 au 24 janvier 2011 » et en fait la présentation auprès des membres du conseil des commissaires.

12. **Ressources matérielles**

12.1 **Bail entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Municipalité de Saint-Augustin**

ATTENDU l'entente intervenue entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Municipalité de Saint-Augustin au regard de leurs responsabilités respectives;

ATTENDU les discussions intervenues avec les représentants de la Municipalité de Saint-Augustin ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets loue à la Municipalité de Saint-Augustin, une partie de l'immeuble situé au 712 de la rue Principale, à Saint-Augustin (école Les Prés Verts), soit une superficie d'environ 488 M², débutant le 1^{er} janvier 2011, et ce, aux conditions telles que stipulées dans le bail ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer le bail, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13. **Ressources informatiques et transport scolaire**

M. Bernard Potvin demande de vérifier la sécurité pour un arrêt d'autobus de Saint-Félicien.

M. Stéphane Bilodeau, directeur du Service du transport scolaire, fera la vérification.

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ**

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

14.2 **Modification à la structure administrative**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite fixé au 23 juillet 2011 de M. Jacques Martel, actuellement directeur du Service des ressources matérielles et financières et la nécessité de remplacer celui-ci;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion du personnel cadre en ce qui concerne toute modification à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée par la Direction générale auprès de l'association du personnel cadre et le résultat de celle-ci;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la structure administrative de la commission scolaire soit modifiée comme suit à compter du 23 juillet 2011 :

QUE M. Mario Lavoie, actuellement directeur du Service du secrétariat général et des communications (incluant le dossier des assurances), soit nommé directeur du Service des ressources matérielles et financières à compter du 25 juillet 2011;

QUE M^{me} Annie Tremblay, actuellement coordonnatrice au Service des ressources humaines, soit nommée directrice du Service du secrétariat général et des communications (incluant le dossier des assurances), à compter du 25 juillet 2011, et ce, sous réserve de la réussite de sa période probatoire.

QUE le Service des ressources humaines procède, au cours des prochains jours, à l'affichage interne et externe du remplacement de M^{me} Annie Tremblay à la coordination du Service des ressources humaines.

A D O P T É

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de février 2011, fait partie intégrante de La P'tite ardoise, édition du 4 février 2011.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour le mois de janvier 2011, est déposé à titre d'information.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

18. **Rapport des comités officiels**

M^{me} Dorys Boily fait un bref résumé de la rencontre du comité des Ressources humaines qui s'est tenue le 18 janvier 2011, au Centre administratif de Roberval.

M^{me} Dorys Boily félicite les membres du comité des retraités et des 25 ans de service pour la réussite de cet événement.

M. Jean-François Bélanger fait un bref résumé de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 25 janvier 2011, au Centre administratif de Roberval.

19. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 16 janvier 2011 (Vol. 2 n° 30) jusqu'au 29 janvier 2011 (Vol. 2 n° 31), est déposée en format électronique pour les commissaires.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Carole Dufour demande des renseignements sur l'avancement des travaux de biénergie à la Cité étudiante.

M. Jacques Martel, directeur du Service des ressources matérielles et financières, indique que les travaux ne sont pas terminés.

M^{me} Blanche-Yvonne Potvin demande des renseignements concernant les problèmes des écoles avec l'utilisation des cellulaires, lecteurs MP3 et autres appareils par les élèves.

M. Serge Bergeron indique qu'un comité de travail a été formé pour procéder à l'analyse de ce dossier. Les codes de vie des écoles peuvent encadrer le dossier.

21. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 22 février 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

22. **Levée de la séance**

CC-5644-02-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 45.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)